



LE RENDEZ-VOUS PREMIUM DES EXPERTS DU PATRIMOINE  
**LE 6 DÉCEMBRE 2018 - 9H00/18H00**  
CESE, Conseil Économique, Social et Environnemental (Palais d'Iéna) Paris 16<sup>ème</sup>



RÉSERVEZ VOTRE BADGE

Les Acteurs / Actu / Christian Bito (CBT Gestion) : « L'indépendance est une vertu fondamentale dans un monde financier en évolution permanente »

## Christian Bito (CBT Gestion) : « L'indépendance est une vertu fondamentale dans un monde financier en évolution permanente »

15/11/2018

Par : Benoît Descamps

Créé en 2010, CBT Gestion vient de lancer un fonds actions zone Euro éligible au PEA : CBT Euro SD. L'occasion de faire un point sur la société avec son fondateur et président, Christian Bito, lequel nous propose également son point de vue sur le marché de la gestion de portefeuille et des CGP.

### Profession CGP : CBT Gestion vient de lancer un nouveau fonds innovant, CBT Euro SD. Pourriez-vous nous présenter le process de gestion ?

**Christian Bito** : Tout à fait, si nous sommes initialement spécialisés sur la multigestion et la gestion flexible patrimoniale, nous avons obtenu une extension de notre agrément pour la gestion en direct. Nous aurions pu créer un fonds *growth*, un fonds *value* ou encore un fonds *minimum variance*, mais cela ne correspond ni à notre savoir-faire ni à notre objectif de développer un process novateur de sélection de titres qui puisse traverser les différentes phases de marché.

L'objectif de ce fonds est ainsi de rechercher à maîtriser les risques financiers spécifiques de chaque action sélectionnée dans le portefeuille. Il s'agit de la part non attribuable aux mouvements du marché, à côté de l'Alpha et du Beta, et qui dans l'industrie est appelé Epsilon. En tant que gérant, ce risque n'est pas appréciable car il est difficile à prévoir. Nous nous écartons donc des valeurs « indisciplinées » et au final n'en retenons que 50 dans notre portefeuille. Nous appelons ce processus la Sélection Disciplinée. Chaque valeur retenue représente le même poids, 2 % en moyenne et peut fluctuer entre 1 et 3 % (le portefeuille est généralement investi entre 90 % et 100 %) La composition du portefeuille est revue mensuellement.

Parallèlement, sur la base des informations reçues de la part de Sustainalytics, et retraitées en interne, l'équipe de gestion met en place une méthodologie afin de limiter les risques dits extra-financiers. Pour cette deuxième catégorie de risque, nous menons une « Sélection Durable » basée sur les critères ESG avec une exclusion de certaines sociétés, notamment celles liées au tabac ou à l'armement non conventionnel et celles faisant l'objet de controverses. Nous notons alors les sociétés de D à DDDDD (D étant la moins bonne note « durable ») toute société candidate à rentrer dans notre portefeuille doit être notée au minimum DDDD.

### Où les CGP peuvent-ils souscrire ce fonds ?

**C. B.** : Doté de 7 millions d'euros début novembre, il est d'ores et déjà référencé chez BNP Paribas Cardif, AEP et CD Partenaires. Il est en cours de référencement sur la plupart des grandes plateformes.

### Un mot sur votre stratégie de gestion « historique » ?

**C. B.** : Notre approche combine trois techniques :

- la multigestion afin de sélectionner les meilleurs spécialistes et de répartir les risques ;
- le contrôle de la volatilité historique des fonds sélectionnés et de leur assemblage au sein du portefeuille ;
- et le pilotage du degré de risque à partir d'indicateurs comme le Vix pour réagir à court terme en effectuant des arbitrages tactiques et rester dans le cadre de volatilité accepté par le client.

Ce process de gestion est décliné sur trois fonds :

- deux fonds diversifiés : **CBT Vol 7,5** et **CBT Vol 15** dont l'exposition aux marchés actions peut aller de 0 à 100 % avec une volatilité dont l'objectif maximum est, respectivement, 7,5 % et 15 % ;
- et un fonds actions : **CBT Action EuroVol 20**, dont l'exposition aux marchés actions va de 60 à 100 % avec un objectif de volatilité maximum de 20 % sur une période glissante d'un an.



#### Articles les plus lus



#### Les derniers tweets



#### Editorial

### Client first !

A l'occasion de ce dernier trimestre, les conseils en gestion de patrimoine ont intégré depuis le 1er octobre leurs nouvelles obligations liées à la directive sur la distribution d'assurance (DDA) qui a noirci un bon nombre de pages.



Benoît Descamps,  
rédacteur en chef

En savoir +

#### Articles correspondants

15/11 - DIC PRIIPS : Les associations profe ...

15/11 - Séverini dans le giron d'Altarea Co ...

09/11 - Primonial crée Primonial Luxembourg ...

08/11 - Sully Promotion acquiert Copra Rhôn ...

08/11 - CRM : Upsideo partenaire de Youday

Tous les articles

Ces stratégies sont également déclinées dans le cadre de la gestion pilotée.

Le retour de la volatilité justifie notre approche par rapport à une gestion diversifiée traditionnelle. Nous nous efforçons grâce à ce processus de maintenir le profil de risque quelle que soit la configuration de marché. Si les performances sont décevantes à court terme, nous limitons les risques dans le respect du budget de risque préalablement défini avec le client.

### Quelles sont les autres actualités de votre société ?

**C. B. :** Nous avons recruté un gestionnaire junior, Alexis Robert afin de renforcer l'équipe de gestion, et avons embauché une commerciale, Anissa Aitali pour la clientèle des CGP.

S'agissant des encours, nous gérons et conseillons près de 400 millions d'euros.

### Quel regard portez-vous sur l'évolution de votre industrie ?

**C. B. :** Les réglementations ont augmenté le point mort des sociétés de gestion car les frais administratifs et réglementaires s'accumulent. Chez nous, nos coûts ont progressé de 20 % en quatre ans ! Beaucoup de sociétés de gestion, même les plus solides, décident donc de s'adosser à un institutionnel : cela réduit nécessairement leur indépendance.

Chez CBT, nous avons fait le choix de conserver notre indépendance, qui est garantie par la solidité de nos fonds propres et de notre trésorerie, car nous connaissons trop bien l'atout que cela confère. Cela nous permet de rapidement lancer des produits et d'être réactifs dans la gestion de nos produits, mais aussi de notre entreprise. L'indépendance de penser, d'agir et de réagir est en effet une vertu fondamentale dans un monde financier en évolution permanente.

Parallèlement, la réglementation a drastiquement réduit l'architecture ouverte dans les mandats de gestion des banques de gestion privée. En dépit de la création de clean-shares, ces établissements utilisent désormais plus de fonds maisons pour lesquels il n'y a pas de rétrocessions, mais toute la rémunération est acquise dans leur groupe. Le client y perd en diversification des solutions et confrontation des points de vue sur les marchés.

### Le marché des CGP est également concerné par d'importantes mutations...

**C. B. :** Tout à fait et les marchés financiers ne sont pas à la fête, surtout avec la baisse enregistrée en octobre. Depuis le début de l'année, il fallait être investi en actions américaines et en dollar... difficile à conseiller à un investisseur français. Et les actifs de replis, monétaire et taux, ont des rendements nets négatifs pour la plupart...

Dans le même temps, les CGP doivent intégrer DDA qui leur coûte de l'argent en process et en temps et accroît leur risque de mise en cause de leur responsabilité civile professionnelle. Or, cette réglementation, tout comme PRIIPS, apporte-t-elle un plus au client si ce dernier ne lit au final plus rien tant la documentation qui lui est adressée est colossale ?

Chez les CGP, l'architecture ouverte tend également à se réduire pour deux raisons :

- d'une part, si les CGP se regroupent pour affronter de manière groupée les mutations qui les impactent – ce que nous jugeons positivement – beaucoup sont tentés de se transformer en centrales d'achats ou de négocier des accords en gros, ce qui limite l'architecture ouverte ;
- d'autre part, de plus en plus prennent des participations dans des sociétés de gestion de portefeuille afin de contourner la problématique des rétrocessions en percevant des dividendes ; à l'image des banquiers privés. Si le conflit d'intérêts est clairement notifié au client, cette verticalisation de l'activité réduit inévitablement l'indépendance des cabinets.

Parallèlement, on observe que le marché des plates-formes se concentre, avec des acteurs qui, comme dans la grande distribution, jouent de leur taille, augmentent le prix des référencements et sont tentés de fabriquer leurs propres produits. Optimiste de nature, je persiste à croire que le commerce de proximité restera plébiscité par le consommateur et que les boutiques de gestion ont toute leur place dans le nouvel écosystème qui se dessine ! D'autant plus que nous assistons à l'émergence d'une nouvelle génération de CGP.

Mise à jour le : 15/11/2018

 Tweet 0  Share 0  Article premium 

Vos réactions

 Commenter

## Abonnement Profession CGP

Vous aussi profitez du meilleur de l'information sur la profession de Conseils en Gestion de Patrimoine. Découvrez nos formules d'abonnements à un tarif avantageux.

S'abonner



## Déjà abonné à Profession CGP ?

Se connecter

Les CCV

Qui sommes nous ?

Mentions légales

LES ACTEURS

ETUDES

Actu

Immobilier

Economie

Gestion d'actifs

JURIDIQUE ET FISCAL

Actu

Impôt sur le revenu

IFI

ISF

PAROLES D'EXPERTS

Actu

Tribune

Analyses / Points de vue

Cas pratiques

PRODUITS & SERVICES

Actu

Immobilier

Gestion d'actifs

Assurance

Actu  
Réseaux  
Fournisseurs  
Groupements  
Associations professionnelles  
Interprofessionnalité  
CGPI  
FinTech  
Nominations  
Ecoles et Formations

Analyse de secteur

**REPÈRES**

Actu  
Chiffres clés  
Agenda  
Textes de référence  
Liens utiles  
Rapports  
Newsletters  
Communiqués

Donations / Successions  
TVA  
Entreprises  
Famille  
Assurance  
Epargne  
Retraite  
International

**RÉGLEMENTATION**

Actu  
Autorité de tutelle  
Conditions d'exercice  
Projets

Diversification patrimoniale  
Capital-investissement  
Logiciels  
FinTechs